

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 34
Présents : 28
Votants : 32

N° ordre : DE-24-18

N° ordre dans la séance :
DE-09042024-08

Date de la convocation :
03/04/2024

Date de la publication :

SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE Franck.

Présents : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, Jean-Marc DUPONT Maire délégué, Claude FELCI, Isabelle MORLOTTI, Marc GUILLAND, Danielle RAVIER, Robert VILLARD, Céline LE CERF, Anne-Laure PETITE, David TREBOZ Adjoint, Sylvain BOIS, Thierry DEHAY, Marie-Françoise SONZOGNI, Carlos ROCHA OLIVEIRA, Joëlle TRABALZA, Hélène ROSSI, Sylvianne GUILLERMET, Dominique GERRA, Nadine BRAVI, Thierry DRAPIER, , Frédéric DI PAOLO, Loïc MONTEIRO, Christelle MARCHAND, Mickaël MOUTOT, Emilie VALTON, Déborah GLEYZE, Katerina CHAPMAN, Thierry CURTELIN, Christelle BOUVIER conseillers

Absents excusés : Eric BONNET (procuration Jean-Marc DUPONT), Marc MEO (procuration Claude FELCI), Danielle CALLET (procuration Marie-Françoise SONZOGNI), Dominique SCALMANA (procuration Robert VILLARD), Mélisande MACONE (excusée), Sylvain BOIS (excusé) ;

Secrétaire de séance : Katerina CHAPMAN

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024 : BUDGET GENERAL

Monsieur TREBOZ, adjoint délégué aux finances, présente au conseil municipal le projet de budget primitif 2024 du budget général de la commune nouvelle Culoz-Béon.

Après avoir présenté le budget par chapitre et programme par programme pour l'investissement, il donne les grandes masses qui s'élèvent :

En fonctionnement à :

- 5 162 540.16 € en recettes
- 5 162 540.16 € en dépenses Ce montant inclut le report de l'excédent antérieur qui s'élève à 694 146.16 €.

En investissement à :

- 2 154 712.30 € en recettes
- 2 154 712.30 € en dépenses

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, avec 1 abstention (Isabelle MORLOTTI) :

APPROUVE le projet de BP 2024 du budget général de la commune de Culoz tel que présenté par Monsieur l'Adjoint aux finances,

DIT qu'une note brève et synthétique est annexée à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire

Franck ANDRE MASSE

